

Voici ce que disent [Louis GILLE](#), [Alphonse OOMS](#) et [Paul DELANDSHEERE](#) dans ***Cinquante mois d'occupation allemande*** (Volume 3 : 1917) du

## **VENDREDI 19 OCTOBRE 1917**

Dans une impudente proclamation affichée sur nos murs et que j'ai signalée le 17 septembre, les Allemands ont essayé d'accréditer ce mensonge : si la population civile belge manque de pommes de terre, la faute en remonte à ses mandataires communaux. L'occupant tente ainsi d'exciter une fraction de la population, ignorante peut-être de la vérité des faits, contre ceux-là mêmes qui mettent tout en oeuvre pour arracher aux griffes de l'ennemi une partie des produits de notre sol.

En fait d'ignominies, nous en avons déjà vu bien d'autres ; et l'affiche en question fait simplement hausser les épaules. Pourtant, un groupe de ministres d'État, de sénateurs et de députés a jugé l'occasion opportune pour rédiger une protestation qui embrasse d'autres questions encore. Cette protestation est adressée en ces termes au gouverneur général :

Bruxelles, le 18 octobre 1917

EXCELLENCE,

Dans une proclamation adressée au public, M. le Gouverneur de l'Administration civile du Brabant

reproche aux autorités communales et à la population belges de contribuer par leur « *manque de solidarité* » à l'échec évident et regrettable qui se révèle dans l'organisation du service des pommes de terre, assuré par l'administration allemande.

Ces reproches ne sont pas justifiés et notre devoir, en notre qualité de représentants légaux de la Nation, est de vous adresser une protestation motivée.

Lorsque le Comité national (**Note** : ... de Secours et d'Alimentation), à l'intervention des ministres protecteurs (**Note**), eut obtenu l'immunité de la récolte indigène, du cheptel et des fourrages, il offrit d'étendre aux produits de notre sol, désormais réservés à notre population, l'activité bienfaisante et impartiale, l'organisation désintéressée et féconde que, par les seules ressources du pays, il a su créer, à l'admiration générale, pour les produits importés.

Ce concours, qui méritait toute confiance, fut refusé par votre administration.

D'après la loi belge du 4 août 1914, les députations permanentes pouvaient assumer cette tâche ; connaissant le pays, ses ressources, ses institutions et son caractère, elles eussent pu la remplir avec convenance. La loi du 4 août a été suspendue par votre prédécesseur.

Spontanément, avec cet admirable esprit d'initiative locale qui caractérise notre pays, des associations intercommunales et des services communaux de ravitaillement se sont constitués depuis quelque temps dans toutes les régions du pays, pour la production, l'achat et la répartition des produits indigènes.

Devant l'échec du ravitaillement du pays en combustible, ces associations s'étaient entendues avec

les producteurs : un système simple, direct, pratique de répartition allait fonctionner et eût, au cours de l'hiver prochain, alimenté tous les foyers. Votre administration a cru devoir s'opposer à cette heureuse initiative.

Ainsi, l'une après l'autre, toutes ces missions difficiles et complexes relatives à la réquisition et à la répartition des produits de notre sol, se sont trouvées confiées à des *Zentralen* (**Note**) organisées par votre administration. Partout, les institutions belges ont été écartées ou privées de tout moyen d'intervention efficace et le principe de la collaboration des Belges prenant part à la direction et à l'organisation, principe qui avait été consacré avantageusement par les deux premiers organismes, la Centrale des Récoltes et la Centrale des Orges, a été écarté dans la suite au grand détriment de la confiance du public. Quand plus tard Leurs Excellences, les ministres protecteurs du Comité national, ont exprimé le désir qu'un contrôle fût organisé, au point de vue des garanties données, Elles n'ont pas obtenu de satisfaction effective,

En toute occasion, par conséquent, c'est votre administration qui a empêché les Belges de veiller eux-mêmes à la répartition égale et équitable des produits de leur sol, alors que ceux-ci doivent pourtant leur être exclusivement réservés.

Pourquoi ?

Personne ne cherche à excuser l'accaparement. On trouve en tous pays des gens sans conscience prêts à exploiter à leur profit le malheur commun. Dans une large mesure, ces abus sont une conséquence du trouble économique causé par la guerre, et la responsabilité pour les souffrances qu'il cause suit la responsabilité de la guerre elle-même. Mais, dans une

large mesure aussi, des mesures efficaces peuvent être prises pour prévenir, combattre ou atténuer ces crimes contre les masses.

Puisque l'administration allemande a voulu par ses *Zentralen* prendre et garder la direction exclusive du ravitaillement, en pommes de terre, en charbons, sucre, avoine, huiles, graisses, chicorées, etc., il n'y a qu'elle qui puisse avoir à répondre de son oeuvre.

L'Histoire à laquelle M. le Gouverneur du Brabant fait appel, enregistrera, comme une erreur regrettable, la tentative d'assurer une tâche aussi ardue quand on est étranger au pays, à ses moeurs et à ses habitudes. De plus, vos ordonnances défèrent aux tribunaux militaires allemands les infractions à des règlements de police sur l'alimentation, qui d'après les termes des promesses faites, intéressent exclusivement la population belge.

Il en résulte que l'accaparement et la fraude se donnent libre carrière ; que dans ce pays, riche en charbons et en pommes de terre, les populations, l'hiver prochain, auront froid, faute de charbons, et souffriront de la faim, faute de pommes de terre. C'est une perspective désolante, sur laquelle nous avons le devoir d'appeler toute votre attention. Mais il est profondément injuste de faire retomber la responsabilité de ces maux sur les administrations publiques belges : jamais le pouvoir communal n'a plus vaillamment fait son devoir que dans notre pays et en ces temps tragiques !

Et pendant que votre administration n'arrive pas à faire face aux attributions qu'elle a assumées et qu'elle pouvait laisser aux Belges, voici qu'elle porte au budget belge, à son profit, les articles suivants :

Seize millions pour l'administration allemande.

Vingt millions pour l'administration allemande des

postes.

Dix millions pour l'administration allemande des chemins de fer.

Dix millions et demi pour l'administration allemande des travaux publics.

Sept millions pour les frais d'une séparation administrative dont le pays ne veut pas.

Ces imputations ne peuvent se justifier, puisque l'Allemagne prélève par mois, malgré nos protestations, soixante millions de francs de contribution de guerre, pour faire face aux frais que l'occupation entraînerait pour elle : c'est sur ce montant énorme que doivent être imputés les articles dont s'agit, comme ils l'ont été antérieurement par votre propre administration. Comment d'ailleurs se concevrait-il que le budget belge pût avoir à supporter, même pour une quote-part, les frais de régies productives comme les chemins de fer et les postes alors que les recettes sont conservées en entier par votre administration, sans justification ni décompte ?

Nos protestations à tous ces points de vue sont d'autant plus fondées que, pour équilibrer un budget grevé de pareilles charges, votre administration n'a pas seulement établi en 1916 pour environ vingt-sept millions et demi de francs, de nouveaux impôts, mais vient encore de créer une taxe sur la fortune mobilière qui est complètement étrangère au système des contributions existantes et ne peut, dès lors, se justifier par les pouvoirs que la Convention de La Haye laisse au pouvoir occupant.

Se conçoit-il, au surplus, qu'en pleine guerre, on veuille improviser l'inventaire des fortunes privées ?

Dans ces circonstances, ces taxes, quelles que

soient leur nature et leur valeur intrinsèque, sont illégales ; et elles sont complètement inutiles, puisque le budget belge doit être dégrevé des dépenses mises à tort à sa charge.

Usant du droit consacré par l'article 21 de la Constitution, les députés, et sénateurs soussignés, ont l'honneur de vous soumettre les considérations et protestations qui précèdent et de demander : 1° Que l'organisation du service des réquisitions et de la distribution des vivres indigènes soit remise aux autorités et institutions belges ; 2° Que les articles incriminés soient écartés du budget et les nouvelles taxes rapportées (1).

(1) Voir, le 30 octobre, la réponse allemande à cette protestation.

### Notes de Bernard GOORDEN.

Vous trouverez une bonne synthèse, avec anecdotes, de l'histoire du **Comité National** de Secours et d'Alimentation et de la « **Commission for Relief** » (voir infra) ou **C.R.B.** dans les mémoires de Brand **WHITLOCK**, tant **Belgium under the German Occupation : A Personal Narrative** que sa traduction française : **La Belgique sous l'occupation allemande : mémoires du ministre d'Amérique à Bruxelles.** Il est à noter qu'il utilise le mot « *ravitaillement* » dans la version anglophone. Voici des fichiers **PDF** de liens pour y accéder (période 1914-1917), parmi les 59 chapitres relatifs à **1914** :

<http://idesetautres.be/upload/BRAND%20WHITLOCK%20LIENS%20INTERNET%201914%20BELGIQUE%20OCCUPATION%20ALLEMANDE.pdf>

parmi les 29 chapitres relatifs à **1915** :

<http://idesetautres.be/upload/BRAND%20WHITLOCK%20LIENS%20INTERNET%201915%20BELGIQUE%20OCCUPATION%20ALLEMANDE.pdf>

parmi les 31 chapitres relatifs à **1916** :

<http://www.idesetautres.be/upload/BRAND%20WHITLOCK%20LIENS%20INTERNET%201916%20BELGIQUE%20OCCUPATION%20ALLEMANDE.pdf>

parmi les 10 chapitres relatifs à **1917** :

<http://www.idesetautres.be/upload/BRAND%20WHITLOCK%20LIENS%20INTERNET%201917%20BELGIQUE%20OCCUPATION%20ALLEMANDE.pdf>

Dans « *Commerce et corruption* », chapitre 15 de 1916, traduction française du chapitre 22 (volume 2 : « *Commerce and corruption* ») Brand **Whitlock** évoque notamment le système allemand de « **Zentralen** », avec la complicité de « profiteurs » belges :

<http://idesetautres.be/upload/BRAND%20WHITLOCK%20BELGIQUE%20OCCUPATION%20ALLEMANDE%201916%20CHAPITRE%2015.pdf>

Lisez « **Les ministres protecteurs** » (e. a. **Maurice van Vollenhoven**) par **Georges RENCY**, qui constitue le chapitre **XII** de la **première partie** du volume **1** de **La Belgique et la Guerre** (**La vie**

**matérielle de la Belgique durant la Guerre Mondiale** ; Bruxelles ; Henri Bertels, éditeur ; 1924 = 2<sup>ème</sup> édition ; pages 135-138). Son portrait en est extrait :

<http://www.idesetautres.be/upload/RENCY%20MINISTRES%20PROTECTEURS%20BELGIQUE%20ET%20GUERRE%20T1%20pp135-138.pdf>

Un livre fondamental, en 2 volumes, **PUBLIC RELATIONS OF THE COMMISSION FOR RELIEF IN BELGIUM (C.R.B.). DOCUMENTS** (STANFORD UNIVERSITY PRESS STANFORD UNIVERSITY, CALIFORNIA), écrit en collaboration par George Inness GAY (*Commission for Relief in Belgium*) et Harold Henry FISHER (*Stanford University*), a été publié en 1929.

Il est consultable à l'adresse INTERNET suivante :

<http://net.lib.byu.edu/estu/wwi/comment/CRB/CRB1-TC.htm>

Sa consultation sous cette forme s'étant cependant révélée malaisée lors nos recherches, nous avons rassemblé la trentaine de morceaux du puzzle et décidé de mettre à disposition une version **PDF**, ce qui n'aurait pas été possible sans le travail essentiel préalable.

<http://www.idesetautres.be/upload/Public%20Relations%20Commission%20for%20Relief%20Belgium%20Gay%20Fisher.pdf>

Ce document évoque notamment l'action pour lutter contre la faim menée sur le terrain par The (American) Commission for Relief in Belgium (C.R.B. ou CRB), particulièrement durant la première guerre mondiale.

# En voici la table des matières :

## **CHAPTER I. THE ORIGIN OF THE C.R.B**

1. [Preliminaries of Organization](#). September 1914
2. [The Diplomatic Background](#). September-October 1914
3. [Progress in Relief Organization](#). October-November 1914

## **CHAPTER II. THE ORGANIZATION OF RELIEF ADMINISTRATION**

1. [First Measures](#). November 1914
2. [The C.R.B. in Belgium](#). November 1914-January 1915
3. [The C.R.B. and the German General Government](#). February-March 1915
4. [The German Authorities and Relief Control](#). June-July 1915
5. [Adjustment of Functions of C.R.B and C.N.](#) July 1915
6. [The Vermittlungsstelle](#). November-December 1915
7. [Inspection and Control](#). January-February 1916
8. [Responsibilities and Duties of the Commission Redefined](#). February-December 1916

## **CHAPTER III. PROGRAM OF IMPORTATIONS**

1. [The First Year](#). November 1914-October 1915
2. [The Second Year](#). November 1915-October 1916
3. [The Third Year](#). November 1916-October 1917
4. [The Fourth Year](#). November 1917-October 1918
5. [Importations during German Evacuation](#). October-November 1918
6. [Rehabilitation](#). November 1918-August 1919
7. [Summary of Commission's Importations](#). 1914-1919

## **CHAPTER IV. GOVERNMENT SUBSIDIES**

1. [Early Negotiations for Government Support](#). November 1914-January 1915
2. [Hoover's Negotiations in Berlin](#). February 1915
3. [Allied Decision to Subsidize Relief](#). February 1915
4. [Income and Expenditure](#). March 1915-March 1917

5. [The Relief Loan Plan](#). October 1916-February 1917.
6. [The United States Government and Relief Finance](#). April 1917-March 1919

## **CHAPTER V. SHIPS**

1. [The C.R.B. Flag](#). November-December 1914
2. [The German "War Zone" of 1915](#). February-April 1915
3. [A Relief Fleet](#). March 1915---May 1917
4. [Unrestricted Submarine Warfare](#). February-April 1917
5. [The Shipping Crisis](#). May-November 1917
6. [Shipping Problems of 1918](#)

## **CHAPTER VI. NORTHERN FRANCE**

1. [Conditions and Early Negotiations](#). November 1914--March 1915
2. [Fundamental Guarantees](#). March-April 1915
3. [Administration](#). April 1915-February 1914
4. [Supplementary Program for the Cities](#). March 1916-April 1917
5. [From Relief to Reconstruction](#). 1917-1919
6. [The Destitute](#)

## **CHAPTER VII. THE AMERICAN REPRESENTATIVES**

1. [The American Delegate in Belgium](#)
2. [The American Delegate in Northern France](#)

## **CHAPTER VIII. HARVESTS**

### **PART I. THE OCCUPATION ZONE**

1. [The Belgian Harvest of 1914](#). November 1914---March 1915
2. [The Belgian Harvest of 1915](#). March-July 1915
3. [The Extension of Protection of Native Produce](#). July 1915-March 1918

### **PART II. THE ARMY ZONES**

4. [The Belgian Etapes](#). September-October 1915
5. [Northern France](#). August-November 1915
6. [The Harvest of 1916](#). February-September 1916

7. [The Harvests of 1917 and 1918](#)
8. [Local and Imported Bread Grains.](#) 1914-1918

## **CHAPTER IX. REVIVAL OF BELGIAN INDUSTRY**

1. [Unemployment and Destitution.](#) July-August 1915.
2. [The Proposed Comité Industriel.](#) September 1915--January 1916
3. [Failure of Subsequent Negotiations.](#) April 1916---January 1917

## **CHAPTER X. FORCED LABOR AND DEPORTATIONS**

1. [Belgian Workers and German Employment.](#) November 1914--March 1916
2. [The Deportation of Belgians.](#) October 1916--September 1918.
3. [The Deportations in Northern France.](#) April-May 1916

## **CHAPTER XI. POLAND**

1. [The Origin of the Polish Relief Project.](#) February-December 1915
2. [The Commission's Negotiations with the British and German Governments.](#) January-August 1916
3. [Subsequent Polish Relief Measures.](#) November 1917.

## **CHAPTER XII. AMERICA IN THE WAR**

1. [The Diplomatic Crises.](#) May 1915--February 1917
2. [Between Peace and War.](#) February-March 1917
3. [The American Declaration of War and the Reorganization of Relief.](#) April--July 1917
4. [The C.R.B. and United States War Administration.](#) January-October 1918

## **CHAPTER XIII. LIQUIDATION OF THE C.R.B.**

1. [Problems of Liquidation](#)
2. [Procedure of Liquidation](#)
3. [The Belgian Educational Foundations](#)

## **CHAPTER XIV. INTERGOVERNMENTAL SETTLEMENT OF RELIEF SUBSIDIES**

1. [The Belgian War Debt](#)
2. [Post-Armistice Loans to Belgium](#)
3. [Loans to France](#)

4. [Relief Subsidies and United States Debt Settlement Concessions](#)

**CHAPTER XV. THE MOBILIZATION OF PUBLIC SUPPORT**

1. [The First Appeals for Belgium](#). August-October 1914
2. [The organization of American Support](#). October 1914--February 1915
3. [Public Support from the British Empire and Elsewhere](#). 1914-1918
4. [The Reorganization of American Support](#). May--August 1915
5. [Warm Clothing for the Belgians](#). September 1915--April 1916
6. [The Commission's Appeal for Belgian Children](#). 1916-1917
7. [Clothing and Special Charities](#). 1917-1918
8. [Summary of Cash Donations and Gifts in Kind](#). 1914-1919

**CHAPTER XVI. THE CARE OF THE DESTITUTE**

1. [Sources of Support](#)
2. [Care of the Destitute in Belgium](#). 1914-1917
3. [Care of the Destitute in Northern France](#). 1915-1917
4. [After 1917 and Summary](#)

**CHAPTER XVII. GERMAN GUARANTEES AND DECLARATIONS**

1. [Guarantees Affecting the Relief as a Whole](#). 1914-1918 .
2. [Guarantees in the General Government Zone in Belgium](#). 1914-1918
3. [Guarantees in the Army Zones of Belgium and the North of France](#) 1914-1918

**APPENDIX I. The Administrative Structure of the C.R.B.**

**APPENDIX II. Chronological List of Documents**